

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
EN SEANCE DU VENDREDI 10 AVRIL 2026**

| | |
|----------|---|
| 1 | INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (Le Conseil prend acte) |
|----------|---|

| | |
|----------|---|
| 2 | ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN |
|----------|---|

2 candidats : M. Dany PAIVA
M. Sylvain ROBERT

| | Nombre |
|--|---------------|
| Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Votants | 94 |
| Nombre de bulletins blancs | 2 |
| Nombre de bulletins nuls | 0 |
| Suffrages exprimés | 92 |
| Majorité absolue | 47 |

Après le premier tour de scrutin, a obtenu :
- M. Dany PAIVA : 25 voix,
- M. Sylvain ROBERT : 67 voix.

M. Sylvain ROBERT ayant obtenu la majorité absolue des voix a été déclaré élu Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

| | |
|----------|--|
| 3 | DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET AUTRES MEMBRES DU BUREAU |
|----------|--|

Il est procédé à un vote à bulletin secret sur le nombre de vice-présidents à 15.

| | Nombre |
|--|---------------|
| Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Votants | 94 |
| Nombre de bulletins blancs | 2 |
| Nombre de bulletins nuls | 0 |
| OUI « 15 vice-Présidents » | 70 |
| NON « 15 vice-Présidents » | 22 |
| Suffrages exprimés | 92 |
| Majorité absolue | 47 |

La majorité absolue ayant été obtenue, le Conseil détermine à 15 le nombre de Vice-Présidents.

Le Conseil fixe pour la durée de la mandature à 15 le nombre de Vice-Présidents et à 20 le nombre des autres membres du Bureau.

| | |
|----------|-------------------------------------|
| 4 | ELECTION DES VICE-PRESIDENTS |
|----------|-------------------------------------|

M. Alain BAVAY, de la commune de Eleu-dit-Leauwette, ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 1er Vice-Président.

M. Jean LETOQUART, de la commune d'Avion, ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 2ème Vice-Président.

M. Jean-Marie ALEXANDRE, de la commune de Souchez, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 3ème Vice-Président.

M. André KUCHCINSKI, de la commune de Hulluch, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 4ème Vice-Président.

M. François LEMAIRE, de la commune de Bully-les-Mines, ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 5ème Vice-Président.

M. Pierre SENECHAL, de la commune de Givenchy-en-Gohelle, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 6ème Vice-Président.

Mme Martine CHWICKO, de la commune d'Estevelles, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de 7ème Vice-Présidente.

M. Ludovic GAMBIEZ, de la commune de Vendin-le-Vieil, ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 8ème Vice-Président.

M. Alain ROGER, de la commune de Noyelles-sous-Lens, ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 9ème Vice-Président.

M. Christian PEDOWSKI, de la commune de Sallaumines, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 10ème Vice-Président.

M. Laurent POISSANT, de la commune de Mazingarbe, ayant obtenu 66 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 11ème Vice-Président.

M. Sébastien MESSANT, de la commune de Wingles, ayant obtenu 65 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 12ème Vice-Président.

M. Fabrice PLANQUE, de la commune de Méricourt, ayant obtenu 65 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 13ème Vice-Président.

Mme Donata HOCHART, de la commune de Fouquières-lez-Lens, ayant obtenu 62 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de 14ème Vice-Présidente.

M. Geoffrey MATHON, de la commune de Loos-en-Gohelle, ayant obtenu 64 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de 15ème Vice-Président.

| | |
|----------|--|
| 5 | ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU |
|----------|--|

Le Conseil proclame :

M. Philippe VANTORRE délégué de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. David GALET délégué de la commune d'Acheville ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Tony MOULIN délégué de la commune d'Aix-Noulette ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

Mme Annick SAINT-MACHIN déléguée de la commune d'Angres ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de membre du Bureau.

M. David KUSNIREK délégué de la commune d'Annay-sous-Lens ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Nicolas GODART délégué de la commune de Bénifontaine ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Bruno TRONI délégué de la commune de Billy-Montigny ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Maurice VISEUX délégué de la commune de Bouvigny-Boyeffles ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Jean-Pierre SANTERNE délégué de la commune de Carency ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Laurent DELIERS délégué de la commune de Gouy-Servins ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

Mme Christelle LELIEUX-BUISSETTE déléguée de la commune de Grenay ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Sébastien LYSIK délégué de la commune de Harnes ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Marc TEILLIEZ délégué de la commune de Liévin ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Fabrice TREPCZYNSKI délégué de la commune de Loison-sous-Lens ayant obtenu 26 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

Mme Cathy WASYLIKOW déléguée de la commune de Meurchin ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Noé CARETTE délégué de la commune de Pont-à-Vendin ayant obtenu 26 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Alain DUBREUCQ délégué de la commune de Sains-en-Gohelle ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

Mme Nadine DUCLOY déléguée de la commune de Servins ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de membre du Bureau.

Mme Bernadette DOUTREMEPUICH déléguée de la commune de Villers-au-Bois ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclarée élue dans sa fonction de membre du Bureau.

M. Christian PRIMONT délégué de la commune de Vimy ayant obtenu 67 voix, soit la majorité absolue, est déclaré élu dans sa fonction de membre du Bureau.

| | |
|-----------|--|
| 6 | LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL Le Conseil prend acte |
| 7 | DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU BUREAU Décision prise à l'unanimité des votants. |
| 8 | DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT Décision prise à l'unanimité des votants. |
| 9 | DELEGATION DU CONSEIL AU PRESIDENT : Précisions concernant la réalisation des emprunts et lignes de trésorerie Décision prise à l'unanimité des votants. |
| 10 | INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS LOCAUX Décision prise à l'unanimité des votants. |
| 11 | Création de deux postes non permanents à temps complet de Collaborateurs de cabinet - Attribution d'un véhicule de fonction Décision prise à l'unanimité des votants. |